



CIBE

---

16 novembre 2017

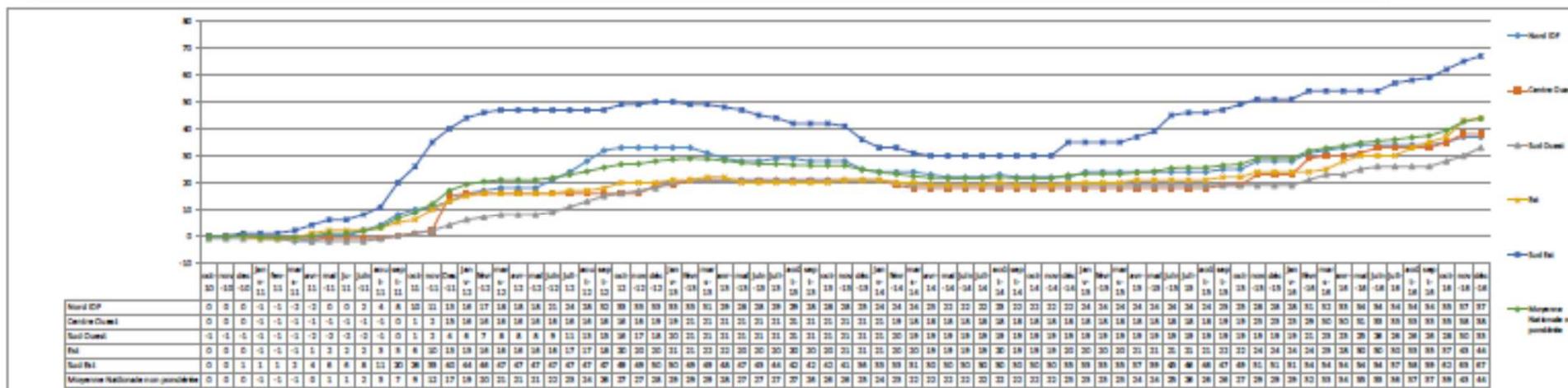
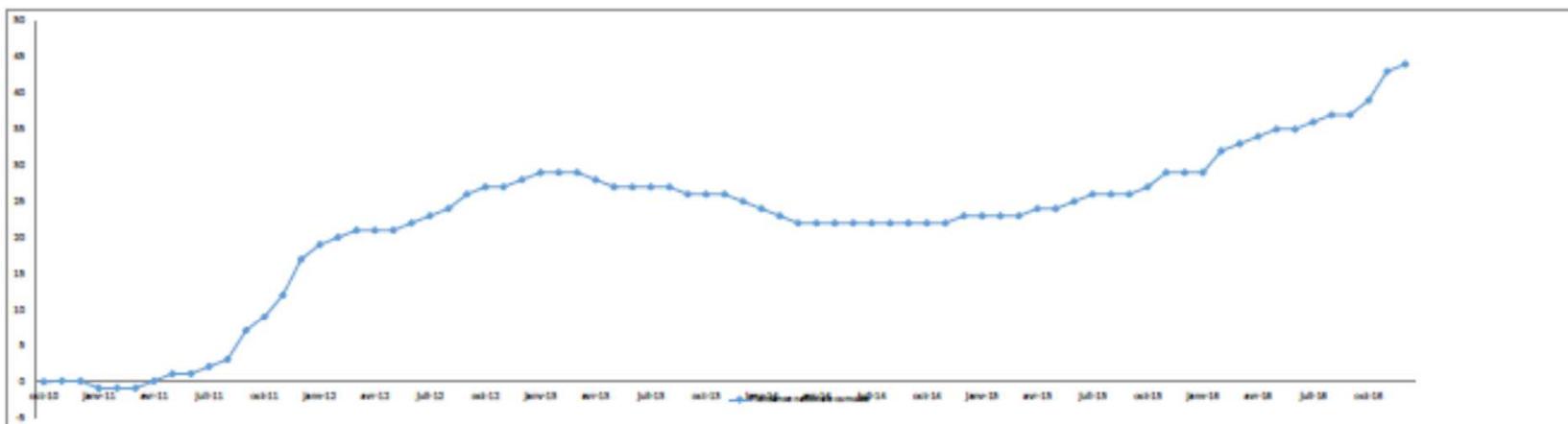
Besançon

**Témoignage sur la genèse du projet des  
Indices Bois déchets**

# Grands principes

- En raison de la montée en puissance et du développement des centrales biomasse utilisant du bois déchet en complément des bois forestiers
- Et pour pouvoir prendre un engagement d'approvisionnement sur le long terme en bois déchets, Les entreprises de FEDEREC doivent pouvoir à la fois:
  - Se couvrir des fluctuations des diverses composantes de ses coûts
  - Structurer la filière en la professionnalisant
  - Capter une partie de la hausse des prix de l'énergie, tout en proposant un prix attractif
  - Limiter les risques sur le marché du bois déchet
  - Externaliser la gestion des indices /(CEEB)

## L'indice bois B depuis 2009 basé sur l'évolution des coûts de traitement



**Mois** : octobre 2017

**Grille générale**

**Variations mensuelles des prix indicatifs des coûts de traitement du Bois Déchet (B)  
en €/tonne**

	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017	Octobre 2017
Nord IDF	0	+1	0	0	0	+1
Centre Ouest	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	+1	+1	+1	+2
Est	0	0	+2	0	0	0
Sud Est	0	+1	+1	0	0	0

# Historique

- Depuis plus de 3 ans, la filière Bois de FEDEREC s'est engagée dans un travail de réflexion sur le développement d'un indice « Bois déchet » permettant de structurer la filière et apporter aux différents exutoires une analyse exhaustive des suivis économiques.
- A cet effet, un groupe de travail constitué de recycleurs, d'énergéticiens et d'un fabricant de panneaux de particules a permis d'établir une maquette expérimentale qui sera mise en service dès janvier 2018. Régie par un fonctionnement à blanc dans un premier temps afin de cibler et traiter les éventuels dysfonctionnements, cette future mercuriale sera officiellement effective en 2019. Au terme des réflexions, et face au constat lié aux exutoires actuels et futurs, le groupe de travail a convenu de proposer deux indices : un indice Energie et un indice Process.

# Projet de Classification des bois déchets /CSF

Classe (et correspondance cl. EN/FI & AL)	Critère composition chimique	Utilisations / valorisations (principales)	Origines ciblées
1 (A-AI)	Bois récupéré Biomasse pure	Recyclage panneaux - Installations de combustion 2910 A	Broyats d'emballages ; chutes de transformation bois massif sans adjuvant
2 (B-AII)	Bois récupéré, sans organohalogénés et métaux lourds respectant un cahier des charges (CdC) de seuils de concentration par origine de déchet sans mélange préalable	Recyclage panneaux - Installations de combustion 2910 B	DEA, D. Constr. Neuve, D. Entr. 2 <sup>nde</sup> transfo.
3 (C-AIII)	Déchets de bois non dangereux	Valorisation énergétique en installations d'incinération/co-incinération	D. Demol. & Renov. D. en mélange DEA, D. Constr. Neuve, D. Entr. 2 <sup>nde</sup> transfo ne répondant pas au CDC classe 2 (B-AII)
4 (D-AIV)	Déchets de bois imprégnés classés déchets dangereux	Valorisations énergétique en installations d'incinération de déchets dangereux	D. Bois de génie civil et d'aménagement extérieurs imprégnés (ML, OH, Créosote)

# Présentation du format de réponse pour les indices Bois déchets

<b>Période : Trimestre XX</b>																			
<b>Indice des variations de prix de vente départ Bois classe 2 et 3 Matière France en €/tonne</b>																			
<b>Grapiné ou Pré-broyé</b>		<b>Affiné</b>		<b>Fines</b>															
Tonnages	Prix	tonnages	Prix	Tonnages	Prix														
<b>N.B : tonnages trimestriels commercialisés France et Hors France, <u>prix départ</u></b>																			
<b>Prix départ : Prix de vente départ (sans le transport vers le client final)</b>																			
<b>Variation: différence de prix entre le 1er janvier et le 1er avril</b>																			

- **Grapiné pré-broyé** : concassé à l'aide d'une pelle ou d'un broyeur lent. Calibrage : 0 - 120 mm



- **Affiné** : réduit sous forme de broyats, à l'aide d'un broyeur. Calibrage : 0 - 120 mm



- **Fines** : Fraction issue du criblage d'un broyat affiné. Calibrage : 0 - 30 mm

